

**ENQUETE FLASH PERSONNES AGEES :
L'AD-PA SALUE LE RAPPORT DE LA DEPUTEE
ET APPELLE A ALLER AU-DELA**

La députée M. IBORRA a présenté ce mercredi ses constats et propositions à l'issue de la mission flash de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Cette mission confirme le constat dénoncé par l'AD-PA depuis de nombreuses années et « unanimement reconnu » selon la députée : augmentation de normes plus technocratiques qu'efficaces, sous-effectifs patents, conditions de travail particulièrement difficiles malgré l'investissement quotidien des personnels, tarification « de type kafkaïen », coûts payés par les personnes âgées et leurs familles de plus en plus élevés.

L'AD-PA rejoint les propositions de la rapporteure quant à la nécessité de :

- Considérer le secteur de l'aide aux personnes âgées comme prioritaire afin d'y maintenir les contrats aidés en établissement et à domicile
- Evaluer les effets de l'application des décrets du 21 décembre 2016 visant à diminuer les budgets de nombreux établissements
- Créer une norme de ratio de personnels minimaux
- Mener une réflexion sur les établissements pour personnes âgées de demain
- Revaloriser les carrières des personnels travaillant dans le secteur

M. IBORRA préconise de prolonger cette enquête flash par une mission parlementaire.

L'AD-PA soutient également cette proposition afin d'aller au-delà, notamment en considérant également le secteur de l'aide à domicile, et étudier la possibilité de mettre en œuvre une prestation autonomie sur la base des propositions du CESE de 2011 afin de :

- réduire les coûts payés par les personnes âgées et leurs familles,
- augmenter le temps passé au quotidien auprès des personnes âgées en établissement et à domicile,
- améliorer la qualité de réponse aux besoins et attentes,
- créer des centaines de milliers d'emploi.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées